

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DECISION MODIFICATIVE N° 01**  
**Virements de crédits**

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	10
VOTES : Contre	0
Pour	10
Date de convocation :	05/07/2024

L'an 2024, le 11 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme STRADERE Michèle, Maire.

Objet : Décision modificative n°01 - Virement de crédits



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615 : Entretien et réparations	3 500.00 €	
D 625 : Déplacements et missions		500.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>3 500.00 €</b>	<b>500.00 €</b>
D 6411 : Personnel titulaire		6 000.00 €
D 6413 : Personnel non titulaire	3 000.00 €	
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>3 000.00 €</b>	<b>6 000.00 €</b>
D 7398 : Reversements, restitutions et prélèvements divers		4 000.00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>4 000.00 €</b>
D 2131 : Constructions bâtiments publics	2 560.00 €	
D 2135 : Install. générales, agencements, aménagements des construction		2 560.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>2 560.00 €</b>	<b>2 560.00 €</b>
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	4 000.00 €	
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>4 000.00 €</b>	

Signataires :

Certifié exécutoire par Mme STRADERE Michèle, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication le .

A BARBAZAN, le 12/07/2024.

ont signé les membres présents  
pour extrait conforme  
Le Maire

